

LES ÉQUIPEMENTS ROUTIERS ET DE VOIRIES URBAINES

 **Dates et durée à convenir**

 **Lieu à convenir**

Contactez nous pour obtenir un devis personnalisé

OBJECTIFS

- Connaître les principales caractéristiques de l'équipement de la route et de la voirie urbaine et les nouvelles évolutions en la matière.
- Être capable d'analyser et définir les meilleurs dispositifs de signalisation routière.
- Programmer la mise en place à bonne date des équipements ainsi que leur entretien adéquat.

LES + DE VOTRE FORMATION

- La formation sera adaptée au contexte et attentes spécifiques des participants.

PUBLIC CONCERNÉ

- Managers et ingénieurs;
- Cadres de collectivités locales;
- Cadres de ministères des travaux publics, infrastructures, équipement.

BON À SAVOIR

Exemple de programme réalisable en 5 jours

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Module 1

Généralités, fonctions et réglementation des équipements de la route et de la voirie urbaine

- Les objectifs et les limites des équipements de la route.
- Les équipements de signalisation permanents ou temporaires :
 - les produits de marquage des chaussées,
 - les panneaux de signalisation,
 - les balises,
 - les feux de circulation.
- Les équipements de sécurité ou de protection des usagers.
- Les équipements d'exploitation pour la régulation du trafic, le recueil des données routières, l'information, l'éclairage des voies.
- Les équipements de constatation des infractions au code de la route.
- La réglementation en termes d'équipement de la route.

 présentiel ou @learning

Module 2

Les signalisations horizontales et verticales

- La signalisation horizontale : objectifs et caractéristiques du marquage sur les chaussées.
- La signalisation verticale :
 - les objectifs,
 - les critères d'efficacité (uniformité, homogénéité, simplicité et continuité),
 - les conditions d'emploi de la signalisation verticale,
 - la prise en compte de la visibilité de nuit.

 présentiel ou @learning

Module 3

Les dispositifs de retenue et les équipements spéciaux

- Les objectifs et limites des dispositifs de retenue.
- Les dispositifs de retenue pour piétons : barrières, garde-corps, îlots de refuge.
- Les dispositifs de retenue des véhicules : extrémités, raccordements, barrières de sécurité, atténuateurs de chocs et lits d'arrêts.
- Les équipements en cours de chantier.

 présentiel ou @learning

 **Pré-requis :** Avoir occupé ou occuper un poste en lien avec le thème de la formation